

La Société Publique Locale Aéroportuaire Régionale, créée en 2020, souhaite engager l'ensemble de ses trois aéroports dans une politique de développement durable afin de maîtriser l'impact de ses activités sur l'environnement.

L'aéroport de Carcassonne s'engage à travers cette démarche à mener des actions prioritaires dans le cadre d'une amélioration continue de sa performance environnementale.

## ● EMISSIONS CARBONE

Cette politique se traduit notamment par son investissement dans le programme de l'Airport Carbon Accreditation. Volontaire et ambitieux, l'aéroport de Carcassonne est certifié ACA2 en mai 2022.



**Objectif 2023 : Maintient ACA NIVEAU 2 et déploiement du Plan de management carbone**  
**Objectif 2024 : Maintient ACA NIVEAU 2 et préparation au niveau ACA3 pour 2025**

## ● PRÉSERVATION ET VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ

Engagé depuis 4 ans aux côtés de l'association AERO BIODIVERSITE, l'aéroport de Carcassonne a été labellisé Niveau 2 en 2023 par le comité scientifique.

Cette reconnaissance encourage l'aéroport de Carcassonne à œuvrer plus que jamais en déployant de nouveaux partenariats avec diverses associations afin valoriser et préserver la richesse de la biodiversité de la plateforme.



**Objectif 2023 atteint : Labellisation AEROBIO Niveau 2. Projets pédagogiques**  
**Objectif 2024 : Maintien des suivis naturalistes en autonomie et consolidation de l'équipe**

## ● SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

Impliquer notre personnel via des ateliers participatifs et es formations à l'écoconduite. Sensibiliser les nouveaux arrivants à notre démarche en faveur de l'environnement et les différents vecteurs pour y parvenir.



**Objectif 2024 : campagne de sensibilisation du personnel via des ateliers participatifs**  
**Déploiement d'une formation à l'écoconduite en collaboration avec le Responsable Formation**